## **Appel d'offres**

## VILLE DE MONTRÉAL

Service de la concertation des arrondissements et des ressources matérielles

Direction des stratégies et transactions immobilières

Des soumissions sont demandées et devront être reçues, avant 14 h à la date ci-dessous, à la Direction du greffe de la Ville de Montréal à l'attention du greffier, 275, rue Notre-Dame Est, bureau R-134, Montréal (Québec) H2Y 1C6 pour :

Catégorie: travaux

Appel d'offres: 5631

**Descriptif:** Maison Robert-Bélanger - Monument historique Cité

3902 chemin du Bois Franc, Arrondissement Saint-Laurent, Montréal

Démolition annexe et garage et Curetage de la maison d'origine

Date d'ouverture : 10 avril 2013

Dépôt de garantie: 10 % de la valeur de la soumission (cautionnement, chèque visé ou garantie

bancaire)

Renseignements: pour toute question, s'adresser à dsti.soumissions@ville.montreal.qc.ca

Visites: Les visites sont individuelles. La date limite pour prendre rendez-vous est le

20 mars, à 12h00. Les visites auront lieu du 18 au 22 mars 2013

inclusivement, selon l'horaire suivant : de 9h à 11h et de 13h à 15h.

pour prendre rendez-vous, s'adresser à <u>dsti.soumissions@ville.montreal.qc.ca</u>

**Documents:** Les documents relatifs à cet appel d'offres seront disponibles à compter du 14

mars 2013.

Les personnes et les entreprises intéressées par ce contrat peuvent se procurer les documents de soumission en s'adressant au Service électronique d'appels d'offres (SÉAO) en communiquant avec un des représentants par téléphone au 1 866 669-7326 ou au 514 856-6600, ou en consultant le site Web <a href="https://www.seao.ca">www.seao.ca</a>. Les documents peuvent être obtenus au coût établi par le SÉAO.

Chaque soumission doit être placée dans une enveloppe cachetée et portant l'identification fourni en annexe du document d'appel d'offres.

Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement dans les locaux de la Direction du greffe à l'Hôtel de ville, immédiatement après l'expiration du délai fixé pour leur réception.

La Ville de Montréal ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers le ou les soumissionnaires.

Montréal, le 14 mars 2013

Le greffier de la Ville M<sup>e</sup> Yves Saindon

Journaux de publication : \_\_Le Devoir; x\_La Presse; \_\_Le Journal de Montréal; \_\_The Gazette; autre: